



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

34, chemin des Colombettes, case postale 18, CH-1211 Genève 20 (Suisse)
† (41-22) 338 91 11 – Télécopieur (Registre international des dessins et modèles industriels) : (41-22) 338 97 38
Messagerie électronique : intreg.mail@wipo.int – Internet : <http://www.OMPI.int>

ARRANGEMENT DE LA HAYE CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Adhésion à l'Acte de 1960 : Croatie

1. Le 12 janvier 2004, le Gouvernement de la Croatie a déposé auprès du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), son instrument d'adhésion à l'Acte de 1960 de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels. L'Acte de 1960 entrera en vigueur à l'égard de la Croatie le 12 février 2004.

2. L'adhésion de la Croatie à l'Acte de 1960 a eu lieu en même temps que la ratification par la Croatie de l'Acte de 1999 portant à 37 le nombre de parties contractantes à l'Arrangement de La Haye. Une liste des membres de l'Union de La Haye, indiquant la date à laquelle les parties contractantes sont devenues liées par l'Acte de 1934, l'Acte de 1960 et/ou l'Acte de 1999, est disponible sous les rubriques "Activités et services" et "Dessins et modèles internationaux" sur le site Internet de l'OMPI, à l'adresse suivante : www.OMPI.int.

Le 29 janvier 2004